



Sommaire

S'informer

Le zoom de la rédaction

Certification forestière /

Produits forestiers : FSC et PEFC unis contre la création d'une norme ISO p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 7

Les calendriers de la formation et des manifestations en septembre

L'actualité en régions p. 9

Rhône-Alpes / Un nouveau refuge tout en bois

Centre – Ile-de-France / Premiers trophées de l'innovation en région Centre

Auvergne /

Partenariat entre le Parc naturel régional du Livradois-Forez et Auvergne Promobois

Limousin / Convention d'affaires 100% bois : seconde édition au mois d'octobre

Formation

Lorraine / Débardage à cheval : un BP démarre à Mirecourt p. 11

Entreprises

Approvisionnement / À Golbey, la nouvelle usine Pavatex est opérationnelle. . . p.12

Comprendre

Synthèse

Lorraine / Filière locale en ligne de mire dans le massif des Vosges p. 13

Gérer

Le marché du bois

Aux ventes ONF / Feuillus franc-comtois : la demande au rendez-vous p. 14

S'équiper

Les nouveautés

Une sélection de produits récemment apparus sur le marché p. 15

ONF : le calendrier des grandes ventes d'automne 2013 p. 19

Le Journal des annonces du bois p. 23

Renseignements commerciaux p. 29



16 AOUT 2013

Franc-parler

Strapontin bois

Le 19 juillet, une synthèse de quinze propositions a été remise au Gouvernement par le Conseil de débat sur la transition énergétique. Ces propositions, issues de consultations nationales et régionales (et non de concertations, comme c'était le cas dans le cadre du Grenelle de l'environnement), ainsi que des travaux d'un groupe d'experts constitué de scientifiques et d'un groupe restreint composé d'entreprises et de fédérations, parmi lesquelles figure la FNB, n'ont toutefois pu être validées, faute d'accord entre les parties.

Il apparaît que la filière bois peine décidément à se faire entendre. La présence de la FNB a tout de même permis de faire inscrire une priorité au bois pour le volet amont à travers l'une des préconisations de la proposition n° 10 portant sur les énergies renouvelables, et consistant à renforcer, pérenniser et simplifier l'accès au Fonds chaleur (fléché vers la transition énergétique), à mettre en œuvre un fonds de soutien à la mobilisation de la biomasse-énergie et à redynamiser l'ensemble de la filière bois.

C'est mieux que rien, mais certes bien peu en regard de la place que le bois est en droit de revendiquer, quand on sait que la biomasse (hors déchets urbains) et le bois-énergie représentent à eux seuls respectivement 60% et 46% des énergies renouvelables françaises (1).

C'est en tout cas sur cette synthèse, où le bois n'occupe à l'heure actuelle qu'un strapontin, que se fondera la loi de programmation sur l'énergie qui sera présentée au Gouvernement les 20 et 21 septembre, lors de la conférence environnementale.

LBI

(1) Source : rapport de Nicolas Douzain-Didier de la FNB sur la contribution de la filière bois-énergie dans le débat sur la transition énergétique.